



ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE
ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS
VERSAMMLUNG DER REGIONEN EUROPAS
ASAMBLEA DE LAS REGIONES DE EUROPA
ASSEMBLEA DELLE REGIONI D'EUROPA

Politique régionale (Original français)
Strasbourg, le 6 novembre 2002

Communiqué de presse

“Quelle politique de cohésion pour l’Europe élargie ?

Conférence européenne de l’ARE - 14-15 novembre 2002 - Pécs, Baranya, Hongrie

Quels objectifs pour la future Politique de cohésion ? Comment soutenir plus efficacement la politique régionale des Régions et contribuer à leur développement durable ? Quelles leçons tirer de l’expérience actuelle des Régions en matière de gestion des fonds structurels ? Comment établir une nouvelle gouvernance impliquant une pleine participation des Régions, aux côtés des Etats et de l’Union européenne ?

Plus de 220 Présidents de Régions, Ministres régionaux et responsables politiques du développement régional, participeront à cette Conférence de l’ARE, dont l’objectif principal est de répondre à ces questions essentielles et de définir le projet des Régions pour une nouvelle politique européenne de cohésion et de développement régional. La Conférence vise aussi à promouvoir les pratiques régionales innovantes en faveur du développement durable, à faire partager des savoir-faire et à échanger des expériences avec les régions des futurs États membres de l’Union européenne (UE).

De nombreuses Régions ont contribué à la préparation de ce débat, en participant au Forum de discussion organisé par l’ARE dès le début de l’année. Des propositions pertinentes ont été déjà formulées quant aux objectifs de la nouvelle politique régionale. Celle-ci devra continuer à assurer la cohésion économique, sociale et territoriale, en garantissant son support à toutes les Régions d’Europe en retard de développement. Pour ce faire, cette politique devra demeurer un objectif primordial de l’UE. Les Régions s’opposent, en effet, à toute tentative de “renationalisation” de cette politique.

Cette nouvelle politique régionale devra également être définie dans un souci de plus grande coordination avec les autres politiques européennes qui contribuent à la cohésion, tout en assurant la pleine mise en œuvre des principes de subsidiarité et de partenariat. Elle devra avant tout être le résultat d’un véritable processus de concertation entre l’UE, les Etats et les Régions et contribuer d’une manière significative au développement de la coopération interrégionale, transfrontalière et transnationale.

La Conférence de l’ARE contribuera à l’ouverture du dialogue et de la concertation entre les représentants des Institutions européennes, des Etats et des Régions dans ce domaine. Parmi les intervenants figurent notamment Luciano Caveri, Président de la Commission “Politiques régionales, Transport et Tourisme” du Parlement européen, Jean-Charles Leygues, Directeur à la Direction générale “Politique régionale” de la Commission européenne, et des représentants d’autorités nationales de divers pays d’Europe.

Fondée en 1985, l’ARE est une organisation politique des régions en Europe et le porte-parole de leurs intérêts au niveau européen et international. Sa vocation : rassembler les régions d’Europe pour leur permettre d’être, ensemble, acteurs de la construction et de l’intégration européennes. L’ARE compte parmi ses membres 250 régions de 26 pays européens et 12 organisations interrégionales. Le siège de l’ARE se situe à Strasbourg (F).

Contacts ARE : Laura De Rose, Secrétaire de la Commission Politique régionale et Agnès Ciccarone, Assistante de la Commission, Tél. +33 3 88 22 74 37 ou 38, E-mail l.derose@a-e-r.org ou a.ciccarone@a-e-r.org, Site web : www.a-e-r.org

Immeuble Europe, 20 place des Halles, F – 67054 STRASBOURG Cedex (France)
Tél (+33) 3 88 22 07 07 – Fax (+33) 3 88 75 67 19 - E-mail : secretariat@a-e-r.org ou infopresse@a-e-r.org